

Séance du 16 décembre 2022



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le seize décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le huit décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 8
Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE -
Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Catherine MOREL

ABSENTS : Lionel PEYRELONG

EXCUSES : Séverine CELLE - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Location du gîte « les genêts » à Mme Louvet Nathalie et Mr Montillet David

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Mme LOUVET Nathalie et Mr MONTILLET David pour louer le meublé de tourisme « les Genêts » du 3 janvier 2023 au 10 février 2023 et du 20 février 2023 au 31 mars 2023.

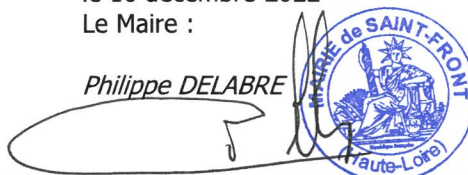
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour louer le meublé de tourisme « les Genêts » du 3 janvier 2023 au 10 février 2023 et du 20 février 2023 au 31 mars 2023 à Mme LOUVET Nathalie et Mr MONTILLET David ;
- **Fixe** le montant du loyer à 550 € (cinq cent cinquante euros) par mois toutes charges comprises ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec Mme LOUVET Nathalie et Mr MONTILLET David.

Fait et délibéré en Mairie
le 16 décembre 2022

Le Maire :

Philippe DELABRE



AR Prefecture

043-214301863-20221216-22_12_05-DE
Reçu le 20/12/2022

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le